



STATE OF NEW YORK | EXECUTIVE CHAMBER

ANDREW M. CUOMO | GOVERNOR

Pour publication immédiate : 25 juin 2014

LE GOUVERNEUR CUOMO RATIFIE LA PROPOSITION DE LOI AUTORISANT DES CAMERAS DE CONTRÔLE DE VITESSE AUX ABORDS DES ECOLES A LONG ISLAND

Le Gouverneur Andrew M. Cuomo s'est rendu aujourd'hui au Lycée Bethpage pour ratifier la proposition de loi qui autorise l'ajout de caméras de contrôle de vitesse aux abords des écoles dans les Comtés de Nassau et de Suffolk. La nouvelle loi améliorera la sécurité des enfants, piétons et conducteurs dans les zones scolaires en encourageant les conducteurs à faire preuve de prudence, et soutiendra les efforts pour faire respecter la loi, afin de sanctionner les contrevenants et prévenir les accidents causés par la vitesse.

« L'Etat de New York ne tolérera pas les conducteurs qui affichent un comportement irresponsable et font courir un risque aux autres – en particulier autour de nos écoles », a déclaré le Gouverneur Cuomo. « En donnant plus de pouvoir aux Comtés de Nassau et de Suffolk pour installer des douzaines de caméras de contrôle de vitesse dans les zones scolaires, nous contribuons à protéger nos élèves et finalement à sauver des vies. Ce qui devrait envoyer un message à tous les conducteurs – ralentissez et respectez les limitations de vitesse, en particulier en passant devant une école. »

Le Co-Président de la Majorité au Sénat, Jeff Klein, a déclaré : « Cette loi est une formidable victoire pour les parents et les élèves de la Ville de New York et de Long Island. Nous savons que lorsque les conducteurs savent qu'ils peuvent se faire prendre, ils ralentissent. C'est extrêmement important dans les zones scolaires, où même cinq miles à l'heure peuvent faire la différence entre la vie et la mort pour un enfant. Je félicite le Gouverneur Cuomo sans oublier mes collègues du Sénat et de l'Assemblée pour l'adoption de cette loi qui sauvera des vies. »

Le Président de l'Assemblée, Sheldon Silver, a déclaré : « Nous devons faire tout ce que nous pouvons pour que nos rues restent aussi sûres que possible et éviter que des conducteurs irresponsables ne fassent du mal à nos enfants. Les caméras de contrôle de vitesse peuvent nous aider à réduire la conduite irresponsable dans les zones scolaires et à assurer la sécurité de nos enfants sur leurs trajets domicile-école. L'Assemblée s'est beaucoup battue lors de cette session pour apporter des outils de

circulation utiles dans les zones scolaires les plus fréquentées et les plus dangereuses de l'Etat, et je suis heureux que le Gouverneur les promulgue maintenant. »

Le Directeur du Comté de Nassau, Ed Mangano, a déclaré : « Un rapport de sécurité de zone scolaire indique 200 automobilistes par heure qui ont dépassé la limitation de vitesse annoncée de 25 mph. Je remercie le Gouverneur Cuomo pour approuver ce programme pilote, étant donné qu'il protège nos enfants et sert de message important aux automobilistes pour faire attention dans nos zones scolaires. »

Le Directeur du Comté Suffolk, Steve Bellone, a déclaré : « Il n'y a aucune excuse aux excès de vitesse dans une zone scolaire pendant les heures d'école et les caméras de contrôle de vitesse ont prouvé leur efficacité pour faire ralentir les conducteurs. Cette proposition de loi permettra de nous donner les outils pour améliorer la sécurité aux abords de nos écoles lorsque les élèves sont présents, et je félicite le Gouverneur Cuomo pour autoriser cette loi. »

La nouvelle loi autorise les Comtés de Nassau et de Suffolk à établir un programme pilote avec des caméras de contrôle de vitesse dans les zones scolaires – une par district scolaire – pour enregistrer les excès de vitesse lorsqu'ils se produisent, sans avoir recours à la présence d'un agent de police sur place. Cela permettra de placer des caméras de contrôle de vitesse dans près de 69 zones scolaires dans le Comté de Suffolk et dans près de 56 zones scolaires dans le Comté de Nassau. De plus, la nouvelle loi étend le nombre de zones de vitesse aux abords des écoles, où la Ville de New York est autorisée à utiliser des caméras de contrôle de vitesse à 120 de plus, pour un total de 140.

Les statistiques indiquent que si un véhicule roulant à 40 mph heurte un enfant, il y a 70% de chances que l'enfant soit tué, mais si un véhicule heurte un enfant à 30 mph, il y a 80% de chances que l'enfant survive. Mettre en place des caméras de contrôle de vitesse dans les zones scolaires viendra en complément de la présence de la police dans les rues en repérant les excès de vitesse et en prévenant les accidents qui surviennent en raison de la vitesse. La présence des caméras de contrôle de vitesse encouragera aussi les conducteurs à avancer avec prudence dans les zones de vitesse aux abords des écoles, améliorant ainsi la sécurité des enfants, piétons, et conducteurs.

La nouvelle loi entrera en vigueur dans trente jours.

###

Des informations complémentaires sont disponibles à www.governor.ny.gov
État de New York | Executive Chamber | press.office@exec.ny.gov | 518.474.8418

WE WORK FOR THE PEOPLE
PERFORMANCE * INTEGRITY * PRIDE

French